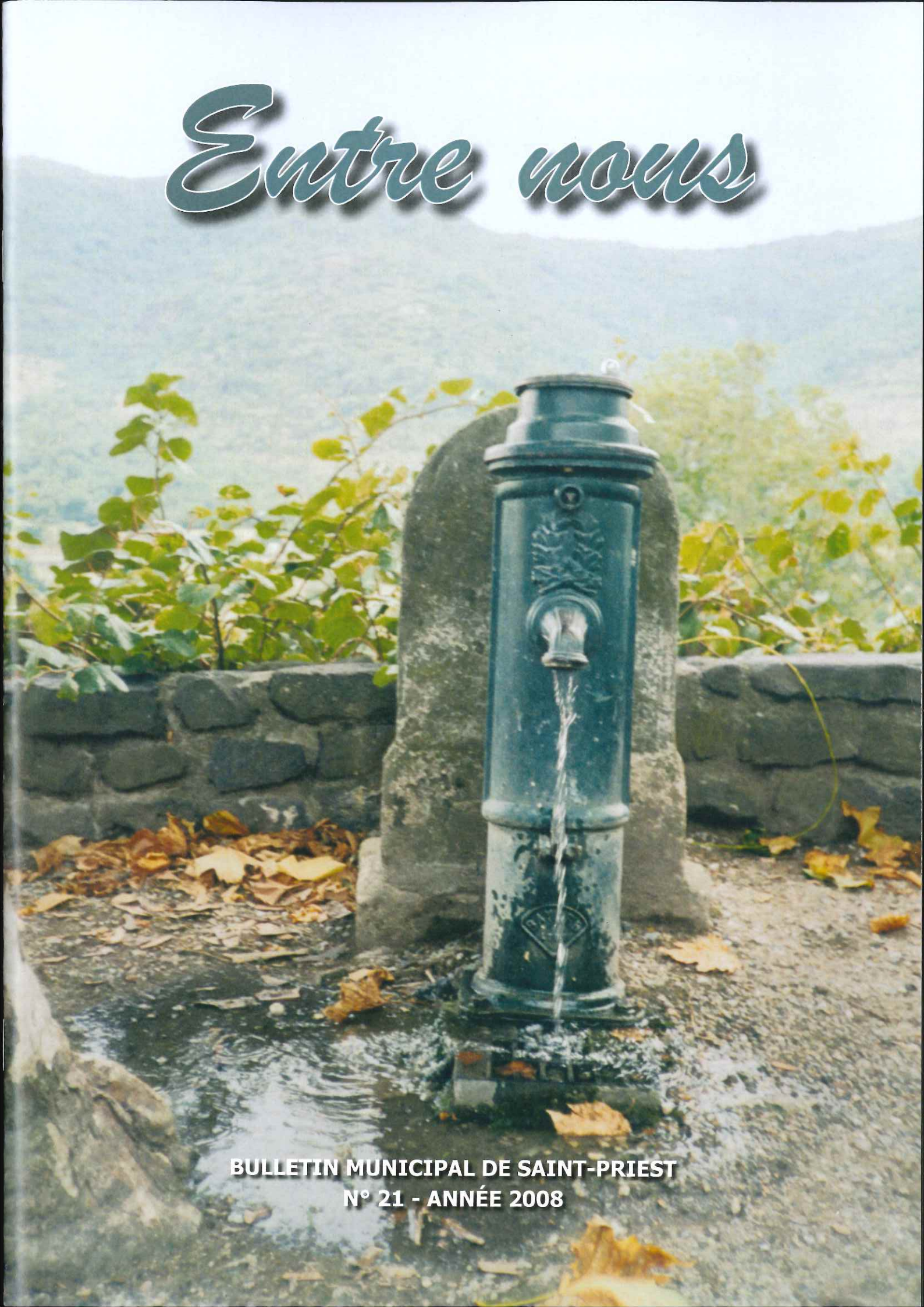


Entre nous



**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 21 - ANNÉE 2008**



Ardèche Immobilier

Transaction - Location - Gérance - Syndic

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER

Ou faire GERER vos biens immobiliers....

Renseignez vous !

1 rue Diane de Poitiers - PRIVAS

04.75.64.20.90

fnaim.fr ou fnaim.fr/ardim



Art et Jardins

SERVICES A LA PERSONNE

Lucien GARNIER

JARDINAGE - DÉBROUSSAILLAGE

tonte - binage - taille - nettoyage
ramassage des feuilles mortes - débroussaillage

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25

Tva à taux réduit 5,5 %. Réduction d'impôt de 50 % plafonné
pour les travaux de jardinage.

Editorial

Suite aux élections municipales de mars 2008, c'est une nouvelle équipe chargée de la communication qui a pris ses fonctions.

Autour de Philippe Mazade, adjoint au maire, nous retrouvons Sandrine Chareyre, Valérie Schouler et Bernard Cabrol. Cette nouvelle commission s'est immédiatement mise au travail pour d'une part préparer ce bulletin municipal (n° 21) et d'autre part pour mettre en place un nouveau site Internet de la commune.

Pour cette année vous retrouvez le bulletin *Entre Nous* avec la même configuration que les années précédentes. Notre souhait est de le faire évoluer en modifiant sa présentation ainsi que la mise en page. Pour cela nous sommes à votre écoute ; toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

A partir de ce numéro, vous trouverez chaque année un article dont l'objectif est de faire un zoom sur un évènement particulier, sur une personnalité de la commune ou encore sur un projet fort pour Saint-Priest.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Nous rappelons que l'édition d'*Entre Nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires ; nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.



Tableau offert par Jean-Michel Ponsonnet
à la commune en 1995.
« Salut l'artiste ... »

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 4
Le Conseil Municipal	p. 6
Le budget communal	p. 10
Les commissions municipales	p. 13
CCAS - La Mission locale	p. 15
La Fête des Sources	p. 16
Zoom sur...	p. 19
La vie à l'école	p. 20
A travers des gestes simples	p. 21
Les manifestations associatives	p. 22
Parole aux associations	p. 23
Le bloc note	p. 26
Arrêt sur images... Les brèves	p. 28
L'état civil	p. 30

Journal municipal "Entre nous" n° 21.

Directeur de la publication : Jacques MERCHAT.

Coordinateur du comité de rédaction municipal : Philippe MAZADE.

Comité de rédaction municipal :
Philippe Mazade, Sandrine Chareyre, Valérie Schouler, Bernard Cabrol, Patrick Granjon et Christian Gaillard.

Photo de couverture : Amélie Creux.

Maquette et impression : imprim'express - Privas.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Le billet du Maire



Le bulletin municipal de cette année 2008 est le premier à paraître à la suite de la mise en place de la nouvelle équipe municipale que vous avez désignée lors des élections du mois de mars dernier.

Avant toute chose, je tiens à remercier au nom de tous les habitants de la commune, mon prédécesseur pour son engagement au service de la collectivité, au cours d'un mandat qui s'est caractérisé par une durée exceptionnelle de 7 années au lieu des 6 que prévoit le Code électoral.

Ainsi, une nouvelle équipe, composée de 10 nouveaux élus et de 5 représentants déjà présents lors de la précédente mandature, s'est mise au travail, chacun s'impliquant dans les différentes commissions en fonction de l'intérêt qu'il porte aux domaines d'activités qui les composent.

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, la structure que j'ai souhaitée mettre en place associée aux adjoints responsables de domaines.

Nous sommes une équipe de 15 élus, dont le premier des soucis est de servir les intérêts communs de l'ensemble des Saint-Priérois. Cette équipe composée de femmes et d'hommes motivés pour porter les projets que nous aurons à bâtir ensemble, a toute ma confiance. Toutes et tous, avec leurs différences, en font la richesse, animés par le désir d'apporter leurs points de vue et leurs compétences, de participer et de débattre des choix que nous aurons à faire, puis d'adhérer aux décisions prises ensemble et les porter jusqu'à leur terme.

Toute cette équipe s'est mise au travail, les nouveaux élus s'intégrant dans le fonctionnement général et les différentes attributions confiées avec l'appui des « anciens ». La continuité de fonctionnement est donc assurée.

J'associe bien entendu, à ce bon fonctionnement, l'ensemble du personnel salarié de la commune, des domaines administratifs, techniques ou des écoles. Je sais que je peux compter sur eux dans le cadre de leur travail quotidien, comme dans le cas d'imprévus. Chrystelle FAY vient de rejoindre cet effectif, 2 jours par semaine au sein de l'équipe administrative. Sa venue nous a permis d'ajouter le mardi aux jours d'ouverture au public du secrétariat.

En ce qui concerne les chantiers, la sécurisation du Carrefour de « Belon Stade », « Gouvernas Sud » avec la route départementale Privas/Villevieille de Berg, entre dans sa phase finale. La fin de chantier est prévue ce mois de juillet. Ce chantier se caractérise par l'enfouissement des réseaux électriques et Télécommunications, la réalisation de trottoirs le long de la route départementale et de 2 passages protégés, permettant de sécuriser le trajet des piétons, notamment les écoliers se rendant au stade. Le maître mot de cette réalisation pensée lors du précédent mandat, est la sécurité de tous. A ce titre nous pouvons tous remercier monsieur et madame LEPETIT pour la cession gracieuse d'une partie de leur terrain, nous permettant de bien améliorer la visibilité des usagers à la sortie de la route de Gouvernas Sud.

Le prochain chantier technique qui va s'ouvrir avant la fin de l'année concerne d'une part l'extension du réseau d'assainissement jusqu'à la sortie du village et d'autre part la reprise de la canalisation de distribution d'eau potable, des réservoirs du Serre jusqu'à l'entrée du quartier des Châteaux. Ces deux opérations simultanées, font l'objet de subventions du département et de l'Etat à hauteur de 50% chacune. Ainsi si les riverains vont connaître des contraintes liées à la réalisation de ces travaux pendant quelques mois, nous allons tous à terme bénéficier du bien-être apporté par ce chantier. Celui-ci vous est présenté plus en détail dans les pages intérieures du bulletin.

L'année 2009 devrait nous amener à la concrétisation du projet Mairie, ainsi que la fin de l'aménagement de la voirie de Belon entre le lotissement « Les Eglantiers » et le croisement de la route départementale RD7.

Le billet du Maire

Au-delà des projets internes de la commune, nous nous préoccupons également de ceux développés dans le cadre de la coopération intercommunale à travers les différentes structures qui la composent, que ce soit la Communauté de Communes « Privas Rhône et Vallées », les syndicats intercommunaux « Ouvèze Vive » ou SEBP (Syndicat des Eaux du Bassin de Privas) dont le président n'est autre que Patrick GRANJON.

Enfin, comme l'ont déjà fait mes prédécesseurs, je tiens à souligner la vitalité de la vie associative qui anime notre village de Saint-Priest et de toutes les associations. Leurs actions sans cesse renouvelées, sont le gage de leur pérennité. Elles sont un élément essentiel de la vie de notre commune, de la création de liens et de solidarités entre toutes les générations. Notre devoir est de leur apporter notre soutien et notre aide dans toutes leurs démarches. A tous ces bénévoles, responsables ou anonymes, je vous adresse au nom de tous un grand merci ; vous êtes les principaux acteurs de cet état d'esprit

qui habite chacun des Saint-Priérois et dont la reconnaissance dépasse même le cadre local.

Voilà, je termine ce mot d'abord en remerciant l'ensemble des habitants de la confiance que vous nous avez donnée. Tous les quinze nous sommes conscients des responsabilités confiées et notre objectif est de mener à bien notre rôle d'élus au service de la commune et de ses habitants.

Enfin, à toutes et à tous je vous souhaite d'excellentes vacances, qu'elles soient pour vous l'occasion de détente, de découvertes et de ressourcement.

Amicalement,

Jacques MERCHAT

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE Jérôme BANNIER

Quartier Les Vignes
07000 ST PRIEST

☎ 04 75 64 76 34

Miroiterie de l'Ouvèze

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
☎ 04 75 64 24 40 - Fax 04 75 64 55 37

Jardinier Paysagiste
Elagueur (diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT Entretien Parcs et Jardins Elagage - Abattage Equipé d'un broyeur

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

Composition

Maire : Jacques MERCHAT

Adjoints :

1^{er} Adjoint : Philippe MAZADE :
Travaux Bâtiments Publics, Communication,
Budget.

2^{ème} Adjoint : Patrick GRANJON :
Réseaux AEP et assainissement, Urbanisme et
cadre de vie.

3^{ème} Adjoint : Christian GAILLARD :
Voirie, Eaux pluviales, Réseaux secs.

4^{ème} Adjoint : Valérie SCHOULER :
Ecoles, Vie associative, Fêtes et cérémonies.

Conseillers Municipaux :

Bernard CABROL
Sandrine CHAREYRE
Josiane CHASSON
Thierry COUTIER
Sylvie GIRAUD
Christine HASLE
Laurent JAGER
Michel LEVEQUE
Jean-Louis PIGNOT
Didier REYNAUD

Commissions communales

Travaux Bâtiments Publics :

Responsable : Philippe MAZADE
Membres : Jean Louis PIGNOT, Laurent JAGER,
Patrick GRANJON, Michel LEVEQUE, Didier REY-
NAUD, Valérie SCHOULER, Sandrine CHAREYRE,
Sylvie GIRAUD, Bernard CABROL

Réseaux A.E.P. et Assainissement :

Responsable : Patrick GRANJON
Membres : Jean-Louis PIGNOT, Thierry COU-
TIER, Laurent JAGER, Christian GAILLARD

Ecoles :

Responsable : Valérie SCHOULER
Membres : Josiane CHASSON, Christine HASLE,
Sandrine CHAREYRE, Thierry COUTIER, Bernard
CABROL

Urbanisme et Cadre de Vie :

Responsable : Patrick GRANJON
Membres : Didier REYNAUD, Sandrine CHA-
REYRE, Christian GAILLARD, Sylvie GIRAUD,
Philippe MAZADE, Laurent JAGER, Christine
HASLE, Bernard CABROL

Voirie, Eaux Pluviales, Réseaux secs :

Responsable : Christian GAILLARD
Membres : Michel LEVEQUE, Laurent JAGER,
Sylvie GIRAUD, Jean-Louis PIGNOT, Philippe
MAZADE, Didier REYNAUD, Christine HASLE,
Patrick GRANJON

Vie associative, Fêtes et cérémonies :

Responsable : Valérie SCHOULER
Membres : Thierry COUTIER, Bernard CABROL,
Philippe MAZADE, Christine HASLE

Communication :

Responsable : Philippe MAZADE
Membres : Valérie SCHOULER, Sandrine CHA-
REYRE, Bernard CABROL

Commission finances

Jacques MERCHAT, Philippe MAZADE, Patrick GRANJON, Christian GAILLARD, Valérie SCHOULER

Commissions réglementaires

Centre Communal d'action Social (C.C.A.S) :

Président : Jacques MERCHAT
Délégués du conseil municipal : Valérie SCHOU-
LER, Philippe MAZADE, Sylvie GIRAUD, Josiane
CHASSON, Christine HASLE, Sandrine CHAREY-
RE, Michel LEVEQUE, Jean-Louis PIGNOT.

Nommés par Monsieur le Maire : Brigitte
BENOIT, Nadine TOULOUMET, Gisèle GARNIER,
Alain CHAUSSIGNAND, Etienne BRUN, Vanessa
AGNES, Marie-Claude CORTIAL, Rosine DUBAIL

Appel d'offres :

Président : Jacques MERCHAT
Titulaires : Philippe MAZADE, Patrick GRANJON,
Michel LEVEQUE
Suppléants: Sylvie GIRAUD, Bernard CABROL,
Christian GAILLARD

Conseil d'école :

Jacques MERCHAT, Valérie SCHOULER

Délégations dans les différents syndicats

**Communauté de Communes Privas Rhône
et Vallées :**

Titulaires : Jacques MERCHAT, Philippe
MAZADE
Suppléants : Christian GAILLARD, Michel
LEVEQUE

Ouvèze Vive :

Titulaires : Patrick GRANJON, Thierry COUTIER
Suppléants : Christian GAILLARD, Valérie
SCHOULER

**Syndicat Départemental de l'Energie de
l'Ardèche :**

Titulaire : Laurent JAGER
Suppléante : Sylvie GIRAUD

Syndicat des Eaux du Bassin de Privas :

Titulaires : Patrick GRANJON (Président), Jean-
Louis PIGNOT
Suppléants : Thierry COUTIER, Laurent JAGER

SIVU des Inforoutes de l'Ardèche :

Titulaire : Philippe MAZADE
Suppléante : Sandrine CHAREYRE

**Parc Naturel Régional des monts
d'Ardèche :**

Titulaire : Jacques MERCHAT
Suppléante : Josiane CHASSON

Mission Locale :

Titulaire : Josiane CHASSON
Suppléante : Sylvie GIRAUD

Contrat Educatif Local :

Titulaire : Valérie SCHOULER
Suppléante : Christine HASLE

**Syndicat Mixte de la Vallée de l'Eyrieux,
de l'Ouvèze et du plateau de Vernoux
(SMEOV)**

Titulaire : Philippe MAZADE
Suppléant : Christian GAILLARD

Les délibérations

du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

■ 18 septembre 2007

- Décision Modificative n° 2 au Budget M14
- Le conseil décide l'adhésion au service de remplacement auprès du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche en cas d'absences du personnel administratif.
- Régularisation du recensement complémentaire 2005 de la population entre la période du 1^{er} au 15 octobre 2007.
- Adoption des nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Energie.
- Le Conseil Municipal approuve la convention relative à l'enfouissement des équipements de communications électroniques pour les travaux d'effacement du réseau au carrefour RD7-VC2 Gouvernas Belon.
- Approbation des travaux d'enfouissement des lignes France Telecom le long de la RD7.
- Le conseil approuve le projet de construction d'un déversoir d'orages sur le collecteur des eaux usées au quartier des Mines.
- Reversement de la somme de 8 325 € à la commune dans le cadre de la continuité du service et d'une convention concernant le transfert des charges d'exploitation relevant de la production d'eau.
- Avenant à la délibération de création de la régie cantine et régie garderie scolaire afin de permettre au régisseur d'encaisser du numéraire, des chèques et des mandats.

■ 4 décembre 2007

- Le Conseil Municipal accepte la proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche pour la mission facultative relative à la CNRACL pour une durée allant du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2010 selon les modalités et conditions financières décrites dans la convention.
- Approbation de la modification statutaire du SEBP de Privas portant sur l'article 3, fixant l'adresse du siège social du syndicat.
- Le conseil décide la reconduction de la convention avec l'Eurl « Cinequanun » pour redynamiser l'activité de diffusion cinématographique à Privas pour l'année 2008.
- Non reconduction par la commune de la mise à disposition de locaux pour le Pôle jeunesse avec la MJC de Privas à compter du 31 décembre 2007.
- Non reconduction par la commune de la mise à disposition de locaux à l'association « Société Géologique de l'Ardèche » à compter du 30 juin 2008.
- Le Conseil autorise la transmission des données informatiques des consommations d'électricité d'EDF au SDE07.
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2009.

- Le conseil sollicite auprès du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche une subvention pour les travaux d'éclairage public 2008.

- Le conseil approuve le projet de travaux pour la modification au profil en long de la voie en bas du Serre d'Ajoux (dos d'âne).

- Nomination d'un agent stagiaire en contrat CAE pour un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe.

- Le conseil accepte la convention avec Vivarais Habitat pour le PAE « Les Eglantiers ».

■ 23 janvier 2008

- Le Conseil accepte le projet de réfection du réseau de distribution d'eau potable au chef-lieu.
- Il sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation globale d'équipement 2008 pour la réfection du réseau d'eau potable au chef-lieu.
- Approbation du plan de financement concernant ces mêmes travaux.
- Le conseil accepte l'avant-projet sommaire de réfection et d'agrandissement du bâtiment Mairie.
- Il sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation globale d'équipement 2008 pour le projet rénovation Mairie.
- Le conseil accepte le plan de financement associé.
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade du personnel.

■ 4 mars 2008

- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Général (M14).
- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement (M49).
- Création de deux emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour 25 h et 32 h, faisant suite à une redistribution des tâches et temps de travail compte tenu d'un départ en retraite d'un agent.
- Le Conseil Municipal décide la reprise de concessions en état d'abandon.

■ 21 mars 2008

- Mise en place du nouveau conseil municipal, élection du Maire et des Adjoints à la suite des élections municipales des 9 et 16 mars.

■ 7 avril 2008

- Le conseil fixe les indemnités du Maire et des Adjoints.
- Elections des délégués auprès des différents syndicats.
- Mise en place des commissions communales et spécifiques.

■ 14 avril 2008

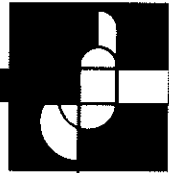
- Vote du Budget Primitif 2008 en M14 (Budget Général).
- Vote du Budget Primitif 2008 en M49 (Budget Eau et Assainissement).
- Vote des 4 Taxes.
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet.
- Le Conseil Municipal décide des délégations au Maire pour la durée de son mandat.
- Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.

■ 18 juin 2008

- Election des membres titulaires et suppléants de la commission d'Appel d'Offres.
- Etablissement de la liste devant constituer la Commission Communale des Impôts Directs.
- Le Conseil décide de l'Indemnité de Conseil allouée à Monsieur le Trésorier Principal de Privas, Receveur de la Commune de Saint-Priest.
- Le Conseil arrête les tarifs de Cantine et Garderie de l'année scolaire 2008-2009.
- Approbation des objectifs et enjeux du contrat de rivière d'une durée de 7 ans.
- Le Conseil municipal arrête les tarifs eau et assainissement à compter du 1^{er} juillet 2008.
- Il décide de confier l'étude du projet en vue de prescrire la révision simplifiée du POS à la Commission Communale d'Urbanisme.
- Demande d'extension du circuit de transport scolaire de fin des cours dès la rentrée scolaire de septembre 2008.
- Le conseil sollicite une aide pécuniaire supplémentaire auprès du S.D.E pour les travaux d'enfouissement de France Telecom au carrefour Belon.

■ 27 juin 2008

- Election des délégués communaux en vue des élections sénatoriales.



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX

Tél. 04 75 64 21 09

Le budget communal

Comptes administratifs 2007

Budget général (M14)

Fonctionnement

Recettes = 780 141,15

Dépenses = 440 636,28

Investissement

Recettes = 484 354,65

Dépenses = 570 499,79

Budget eau assainissement (M49)

Exploitation

Recettes = 206 469,70

Dépenses = 145 876,16

Investissement

Recettes = 559 860,45

Dépenses = 504 733,43

Budgets primitifs 2008

Budget général (M14)

Fonctionnement = 882 644 €

Investissement = 545 656 €

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation = 235 124 €

Investissement = 385 187 €

Évolution des taux des taxes

	2004	2005	2006	2007	2008
Taxe habitation	10,86	10,90	11,08	11,08	11,25
Taxe foncière bâtie	16,85	17,02	17,19	17,19	17,45
Taxe foncière non bâtie	79,00	79,00	79,79	79,79	79,79
Taxe professionnelle	8,15	8,23	8,31	8,31	8,43

Le budget communal

Produits générés par les différentes taxes

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Taxe habitation	99 531 €	108 218 €	114 300,00 €	+ 5,62 %
Taxe foncière bâtie	85 778 €	91 416 €	99 081,10 €	+ 8,38 %
Taxe foncière non bâtie	7 101 €	7 580 €	7 420,47 €	- 2,15 %
Taxe professionnelle	8 119 €	9 614 €	8 489,01 €	- 13,25 %
Total =	200 529 €	216 828 €	229 290,58 €	+ 5,74 %

PREMIERS CONSTATS

L'analyse financière de la commune effectuée par les services fiscaux se caractérise par une situation qualifiée de saine.

Régulièrement depuis 2004, la capacité d'auto-financement a progressé, permettant en 2006 et 2007 de ne pas avoir recours à l'emprunt pour financer les investissements réalisés.

A cela s'ajoute l'arrivée à échéance en 2008 et 2009 d'emprunts en fin de vie, entraînant une baisse des remboursements annuels de 8 %. L'encours de la dette, en baisse constante, s'élève en 2007 à 421 €/hab. Il est 41 % en dessous de la moyenne départementale (717 €/hab).

Notre faiblesse vient du fait que les recettes de la commune, hors dotation globale de fonctionnement, proviennent principalement des produits générés par la taxe d'habitation et par la taxe du

foncier bâti. Si ces bases progressent respectivement entre 2003-2007 de + 23 % et + 19 % grâce aux constructions nouvelles, celles de la taxe professionnelle s'effondrent de 60 %.

Les taux d'imposition quant à eux, inchangés depuis 2006, évoluent cette année de 0,17 point pour la taxe d'habitation et de 0,26 point pour le foncier bâti.

Ces constats, nous permettent d'envisager un financement du projet Mairie, hors subventions, pour partie sous forme d'autofinancement d'une part et de recours à l'emprunt d'autre part.

Ainsi la commune de Saint-Priest a des marges de manœuvre raisonnables, qui doivent nous permettre de mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez donné votre confiance.

Terrassement - Assainissement

SARL FAURE Didier

La Garenne
07210 ST LAGER BRESSAC

Tél. 04 75 65 08 06
Port. 06 14 26 59 46



SARL VIAZAC et Fils
CITROËN

RÉPARATEUR AGRÉÉ
AGENT COMMERCIAL

ZI Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 47 72

Sarl RÉNÉ ET Fils

Plomberie - Chauffage - Fioul - Gaz
Energie renouvelable - Solaire - Bois - Aérothermie
Installation et entretien

Belon - 07000 SAINT-PRIEST - Tél. 04 75 65 82 67

GGV MOTOCULTURE

Réparation, entretien, vente et location
de matériel de jardinage

Les Mines - 07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 44 29
Fax 04 75 64 55 14

S.O.S. VIDANGE DUROCH



RAMONAGE - VIDANGE - LOCATION

AUBENAS - Z.I. Ripotier haut
☎ 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42

PRIVAS - Z.I. du Lac - ☎ 04 75 65 85 43

Email : info@sos-vidange.com - web : www.sos-vidange.com

**TRAVAUX ROUTIERS &
TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX**

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN
Minophone (primé Décibel d'Or)
La ville a son revêtement routier

Agence de VALENCE
Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88
Secteur d'AUBENAS
15 AV Chaballier - 07600 VALS LES BAINS
☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

**MAÇONNERIE
PLÂTRERIE
PEINTURE**



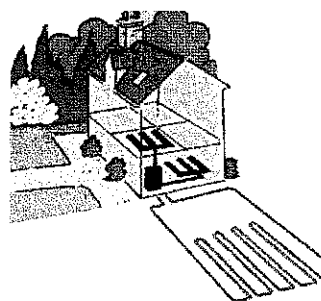
Etienne Frères

60, route des Mines - Impasse de la Forge

07000 VEYRAS

☎ 04 75 65 83 62 - 04 75 64 45 56

Didier MOUTON



- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96

Les commissions municipales

Réseaux humides

Nouveaux travaux de raccordement au réseau d'assainissement

Suite à la réalisation en 2007 du collecteur de transfert "du Bas-Lignol au Village", la Municipalité de Saint-Priest a décidé de poursuivre les travaux d'extension du réseau d'assainissement dès l'automne 2008.

Une première tranche de 125 000 euros (HT) doit débuter avant la fin de cette année pour collecter le cœur du village soit une vingtaine d'habitations. Seules les maisons dont le branchement peut s'effectuer gravitèremment seront tenues de se raccorder au réseau d'assainissement. Pour les riverains situés en contre bas de la canalisation, des dispositions particulières leur seront proposées. Pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Général nous a octroyé une subvention de 50 % soit 62 500 euros.

Pour les exercices 2009, 2010 et 2011 trois nouvelles tranches de travaux de raccordement à l'assainissement sont planifiées dans le cadre du contrat de rivière "Ouvèze Vive".

Rénovation de la conduite de distribution d'eau potable du village

En parallèle aux travaux d'assainissement, le Conseil Municipal a budgétisé en avril dernier les travaux de reprise de l'ancienne conduite historique d'eau potable du village âgée de plus de 50 ans. En effet, le faible diamètre de la conduite (60 mm) et les nombreuses réparations de fuites réalisées sur ce tuyau en vieille fonte grise nécessitent sa réfection sur 880 mètres pour sécuriser la distribution de l'eau et assurer la protection des personnes et des biens en cas d'incendie sur le secteur du village. Une nouvelle conduite en diamètre 150 mm sera enfouie sous la voie publique du réservoir du Serre jusqu'à la sortie du village (au quartier Chazeaux) avec l'installation d'une nouvelle borne incendie à proximité de la salle polyvalente. A cette occasion, une partie des anciens branchements non conformes (tuyau en plomb, compteur à l'intérieur des maisons...) seront repris avec des boîtiers compteurs installés sur le domaine public et en limite de propriété. Le coût de ces travaux est évalué à 210 000 euros (HT) atténué par une subvention de l'Etat au taux exceptionnel de 50 % (soit une Dotation Générale d'Equiperment de 105 000 euros).

Information des riverains sur le futur chantier de réseau du village

Une réunion publique animée par les élus s'est tenue à la salle polyvalente du Charray le 3 juillet dernier pour informer les riverains sur le déroulement de ce chantier et les inévitables perturbations qu'il va engendrer (coupure d'eau, conduite provisoire de distribution d'eau, circulation perturbée...). L'installation des 2 réseaux (assainissement et eau potable) se fera simultanément et dans la même tranchée afin de limiter les nuisances et les frais de remise en état de la voirie.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} juillet 2008 (part communale)

Nouveaux tarifs eau 2008

- Part fixe (semestre)	21,00 €
- Tranche N1 (0-50 m³)	1,00 €/m³
- Tranche N2 (+ de 50 m³)	1,60 €/m³

Nouveaux tarifs assainissement 2008

- Part fixe (semestre)	15,00 €
- Tranche N1 (0-50 m³)	0,55 €/m³
- Tranche N2 (de 51 à 150 m³)	1,00 €/m³
- Tranche N3 (+ de 150 m³)	0,50 €/m³

Voirie

La nouvelle municipalité a dans un premier temps lancé un appel d'offres pour un marché à bon de commande sur 3 ans. Suite à la consultation, quatre entreprises ont répondu. La Commission d'Appel d'Offres assistée des services compétents a retenu l'entreprise BRAJA VESIGNE.

Concernant l'entretien annuel de la voirie, la commission voirie avec le soutien de la DDE a établi la liste des travaux à réaliser sur notre voirie communale. Ces travaux sont prévus à l'automne.

Eclairage public

Dans le cadre des travaux annuels d'amélioration de l'éclairage public, le conseil municipal a retenu pour cette année le dossier concernant le quartier des Vignes. Neuf points lumineux devaient être créés. Le coût des travaux s'élève à 9 529 € HT. Le dossier validé par la municipalité fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Syndicat Départemental d'Electricité (SDE).

Les commissions municipales

Travaux Belon

Le chantier du carrefour RD7/VC2 est terminé. Les travaux ont débuté le 13 mai. Deux entreprises ont été retenues pour les réaliser : l'entreprise AEI pour l'enfouissement des réseaux « secs » et l'éclairage public ; la SACER pour les travaux de voirie et les trottoirs.



Signalétique

Depuis quelques mois vous avez pu constater que de nombreux panneaux indiquent le nom de nos chemins, de nos routes ou de nos rues.

Vous pouvez, dès aujourd'hui utiliser le nouveau nom de votre adresse. Mais attention ! Pour que votre courrier arrive, il est impératif que vous écriviez le nom de votre quartier, puis seulement en dessous le nom de la voie que vous habitez.

Ex : Monsieur et Madame Cannet
Quartier Belon - Chemin des épicéas
07000 Saint-Priest

TRAVAUX BÂTIMENTS PUBLICS

Stade de foot

Les travaux d'entretien annuel de la pelouse sont en cours depuis la fin de la saison sportive.

Un arrêté municipal interdisant l'utilisation du stade du 1^{er} juillet au 15 septembre a été pris par Monsieur le Maire. Il est affiché sur le site. Suite à l'accord intervenu entre l'association de tennis et l'ASSP au sujet du partage du local tennis, donnant la possibilité à l'ASSP d'utiliser celui-ci pour y installer un bureau, des travaux sont à prévoir.

La municipalité participera à l'achat du matériel nécessaire, les travaux étant effectués par les membres de l'association.

Salle polyvalente

Lors du coup de vent du mois de mars, les volets roulants ont subi d'importantes dégradations. La municipalité a procédé à une consultation d'entreprises pour établir des devis de réparation. L'entreprise « Miroiterie de l'Ouvèze » a été retenue pour réaliser les travaux. Afin de fiabiliser le système, les nouveaux volets seront montés en 2 parties indépendantes les unes des autres, ayant ainsi une prise au vent moins importante. Est également prévue pour cette salle, la réalisation d'une sonorisation. Trois entreprises ont fait l'objet d'une consultation, elles nous soumettent leur proposition avec l'objectif de réalisation des travaux pour le mois d'août.

Cimetière

La procédure de reprise des concessions abandonnées est arrivée à son terme. L'arrêté mettant fin à la procédure a été publié le 3 juin 2008. Les employés municipaux vont procéder au démontage des matériaux (monuments, signes funéraires et caveaux). Les travaux relatifs à l'exhumation de ces concessions seront confiés à une entreprise spécialisée qui sera retenue dans le cadre de la consultation en cours.

Mairie

L'étude du dossier Mairie suit son cours. L'avant-projet sommaire et son plan de financement ayant été adoptés lors de la précédente mandature, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer en septembre prochain sur la finalisation de ce projet. Des demandes de subventions supplémentaires auprès des différents organismes pourront alors être sollicitées. Notre objectif consiste à ce que les travaux débutent au cours de l'année 2009.

Ecoles

La période des vacances scolaires est mise à profit pour la réalisation, par le personnel communal, des travaux d'entretiens réguliers, ainsi que des demandes d'aménagement formulées par le personnel enseignant.

CCAS - La Mission locale

La commune de Saint-Priest adhère à la Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche. Elle **accueille, informe, oriente et accompagne** les jeunes de 16 à 25 ans dans les démarches de la vie quotidienne afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle intervient sur un territoire de 65 communes réparties sur 7 cantons. Elle propose son aide dans de multiples domaines : l'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement, la culture, la citoyenneté, les loisirs et le sport.

Les jeunes de la commune de Saint-Priest reçus par la Mission Locale en 2007 :

Nombre de jeunes en fichier :	43
Nombre de jeunes suivis :	13
Nombre de premiers accueils :	8
Nombre d'entretiens individuels :	77

Détail des actions financées et engagées :

- Tickets Alimentation, Habillement : 90 €
- 1 mini-stage Ambulancier : 35 €
- 1 stage d'expérience professionnelle en petite enfance : 456 €

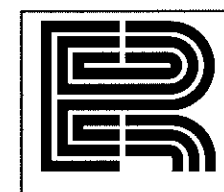
- 1 qualification CCA Ambulancier : 2 600 €
 - 1 qualification DPAS aide-soignant : 4 046 €
 - 3 «Fonds d'Aide aux Jeunes» «Formation» : 690 €
 - 1 «Fonds d'Aide aux Jeunes» «Accès à l'emploi» : 90 €
 - 3 cartes mobilité TER «coup de pouce»
 - 7 cartes loisirs « M'RA»
 - Montant des allocations CIVIS versées pour 2007 : 550 €
 - 113 propositions (emploi, formation, orientation)
- Pour un Total de : **8 557 €**

Trois espaces d'accueil :

Siège Social : 78, rue Kléber 07400 Le Teil -
Tél. : 04 75 49 49 37 - Fax. : 04 75 49 09 83
mission.locale.leteil@orange.fr

Antenne de Privas 07000 : 11, Boulevard du Lycée - Tél. : 04 75 64 36 13 - Fax. : 04 75 64 73 01 mlca.privas@wanadoo.fr

Antenne de la Voulte 07800 : Parc Baboin, Av. du Général Voyron - Tél. : 04 75 62 42 02 - Fax. : 04 75 62 47 51 - mlca.lavoulte@wanadoo.fr



RAMPA ENTREPRISES

*une P.M.E. régionale, indépendante, diversifiée
au service des collectivités locales.*

B.P. 14 - 07250 LE POUZIN

Tél. 04 75 85 90 90

Fax : 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

La Fête des Sources



29, 30 & 31 août 2008

Vendredi 29

20 h 30 **Théâtre** « Les voyages de Gulliver »
par la compagnie Pile ou Versa.



Tout au long de la fête

- ◆ Exposition en aquarium « les poissons de l'Ouvèze » par la fédération de pêche « La Loche »
- ◆ Pêche aux canards
- ◆ Vente de verres sérigraphiés « Fête des sources »
- ◆ Buvette et restauration : hot dog, saucisses, frites, gâteaux, crêpes, glaces Terre Adélice...
- ◆ Tombola

Samedi 30

- 14 h : Ouverture de la Fête des Sources avec le **concours de pétanque** (150 € + les mises)
- 13 h 30 à 16 h : **Départ des randonnées** pédestres gourmandes (3, 5 et 7 km). Randonnée jeu de piste (3 km) avec la rencontre d'une conteuse.
- 18 h Démonstration **TRIAL VTT**
- 19 h 30 Repas spectacle animé par **Céline FAYARD**



Menu

Adulte (13€)

Flan de courgettes
Confit de poule
Bombine
Fromage
Tarte aux pommes normande

Enfant (5€)

Saucisses Frites
Gâteau maison

- 22 h Concert rock celtique avec **CELTIC HANGOVER** (durée 2 h)
parkings surveillés



La Fête des Sources

Dimanche 31

- 7 h : **Randonnée des Sources en cyclotourisme**
- jusqu'à 10 h : départ de la randonnée en cyclotourisme du club de Privas (5 € les non-licenciés ; 3 € licenciés ; gratuit pour les -18 ans)
3 circuits et 1 parcours VTT
- à partir 9 h : Petit déjeuner avec Artisans du monde
- 11 h 30 : Accueil des élus locaux (visite des stands et de l'exposition)
- 12 h Apéritif suivi du repas champêtre
- 14 h **Festieux en bois**
Atelier éducation canine
Atelier danse libre
- 16 h **Danses folkloriques** avec le groupe de Saint-Priest
Danse libre
Danses country
- 17 h 30 : la surprise du bureau de la fête des sources
- 18 h Podium
Résultats du tournoi de billes et des divers challenges



Toute la journée :

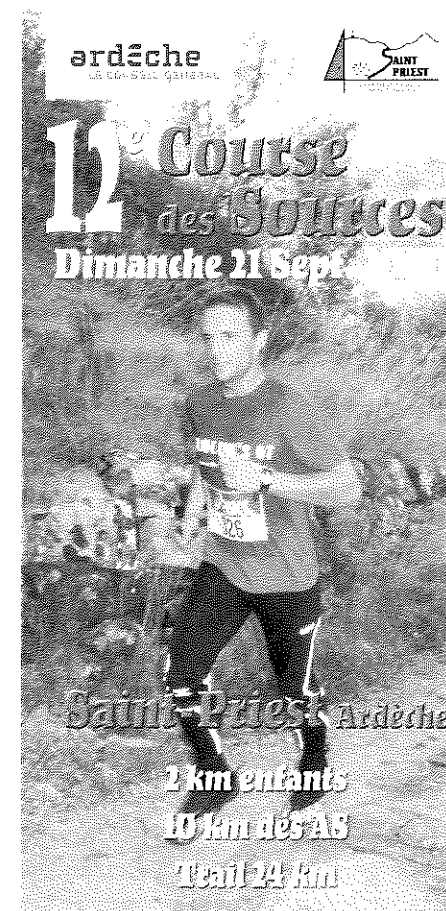
Tournoi de jeux de billes
Manège Cyclotour à bois

Diverses animations : couvige de dentellières, le maréchal-ferrant, l'orgue de barbarie.

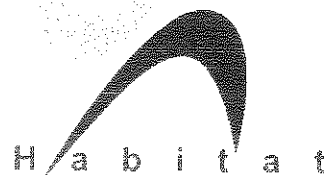
Diverses expositions : peintures, moulages en terre d'argile, sculptures sur outils traditionnels ardéchois, scrapbooking, santons, masques vénitiens.

Marché de produits locaux : huile d'olive, terrines, picodon, miel, vin, pain.

Dimanche 21 septembre



V i v a r a i s



Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitations à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac - B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX
@ : hlm07@vivarais-habitat.fr

Agnès Coiffure

Coiffure hors salon
A. Charoussat-Sibiodon

Rés. Les Eglantiers
Belon - 07000 SAINT PRIEST
Tél. 04 75 64 49 51

RESTAURANT - PIZZERIA
LE MINERAL

Horaires d'Été : du lundi au samedi : midi et soir
Fermeture mercredi soir

Horaires d'Hiver : du lundi au jeudi : midi
Le vendredi et samedi : midi et soir

Plus de livraison à domicile
Route des Mines - SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 38 65

AUBERGE DE L'ESCRINET

Entre Privas et Aubenas



Cuisine du terroir

Ouvert midi et soir. Fermé le lundi.
Le soir sur réservation

Col de l'Escrinet - 07000 Saint-Priest
Tél. : 04 75 66 81 10 ou 06 03 05 85 08

**Artisan
Boulangier**

BARRÈS FRÉDÉRIC

Ronde
des Pains
Boulangerie DES MINES
Tél. 04 75 64 04 42

"Chez JO"

BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

Vos magasins de proximité

PRIVAS

04 75 64 20 34



AUBENAS

04 75 35 68 40

Gamm vert

Jardinerie - Vêtements chaussants
Motoculture - Alimentation animale

Zoom sur...

Portrait d'une artiste à Saint-Priest

M^{me} Dalva DUARTE, artiste peintre, sculptrice de renommée internationale, a choisi notre petite commune de Saint-Priest pour s'installer. Elle a gentiment accepté de nous ouvrir ses portes pour nous parler de son art.

D'origine brésilienne, elle est fière aujourd'hui d'avoir trois nationalités : brésilienne, américaine et française.

Après avoir vécu dans différents pays dont le Portugal, l'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis et l'Angleterre, elle a choisi la France pour y vivre et travailler.

Dalva connaît bien notre pays et parle parfaitement le français. Elle est arrivée à Paris en 1973/1974 pour y faire l'école des Beaux-Arts. Puis elle s'est installée en Normandie pendant 7 ans avant de partager sa vie entre la France et les Etats-Unis où a débuté sa carrière.

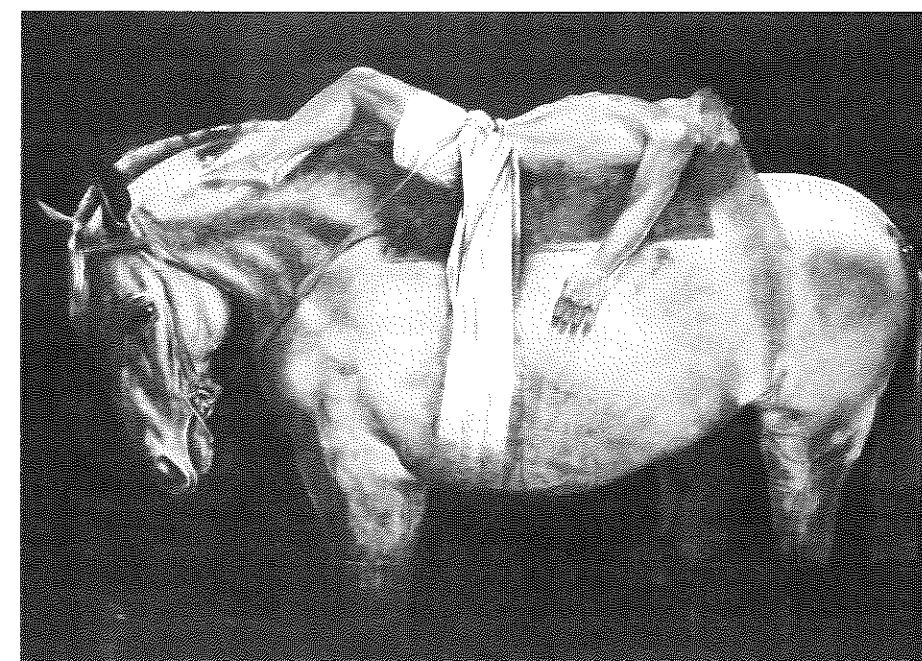
Sa première rencontre avec l'Ardèche date de 1976 où ce fut le coup de cœur ; depuis elle rêvait de s'installer dans notre région. Dalva nous a confié avec beaucoup d'enthousiasme son affection pour la France, pour ses régions et paysages variés, sa langue, sa cuisine... Mais elle y apprécie surtout la diversité et la richesse culturelle ainsi que la liberté de paroles. Elle s'y sent chez elle.

Dalva a été de nombreuses fois primée dans sa carrière et elle a exposé dans de nombreux salons célèbres à Paris et dans le monde. Sa peinture est le reflet de ce qu'elle ressent. Elle nous dit que « la peinture est un parallèle avec la vie ». Elle ne peint pas dans le but de vendre mais par amour de l'art, qu'elle pratique depuis la petite enfance. « La peinture m'est venue avec mon être. Je n'ai pas cherché à être peintre ».

Dalva a réalisé de très nombreuses œuvres. Son plus grand tableau, intitulé « Les 24 caprices de Paganini », encore inachevé, mesure 71 mètres de long. Elle a côtoyé et apprécié de nombreux artistes célèbres tels que Yves BRAYER, peintre, ou Georges WAKHEVITCH, directeur artistique d'opéras, théâtres et cinéma, décorateur, compositeur, tous les deux décédés, et bien d'autres encore...

Installée sur notre commune, elle a quelques projets en tête pour participer à la vie de Saint-Priest et faire partager son art et sa passion pour la peinture. Peut-être que les aînés et les enfants pourront dans quelques temps participer à des ateliers de découverte de la peinture et échanger avec l'artiste... On pourrait y découvrir quelques nouveaux talents... L'idée fait son chemin pour les années à venir, laissons à M^{me} DUARTE le temps de s'installer.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Priest et la remercions de nous avoir reçu si simplement.



La vie à l'école

Année scolaire 2007-2008



Les maternelles comme les primaires ont eu une année bien remplie : promenades pour découvrir les abords de l'école, sorties en forêt avec pique-nique, spectacles divers (prévention des dangers domestiques, sur le thème de l'eau ...), visite à la ferme, piscine...

Les primaires ont bénéficié encore cette année d'un cycle escrime, d'activités orientation à Salavas et Bois Laville. Certains ont pu découvrir le tennis de table durant les heures de garde-rie de midi. Les 11 CM2 sont maintenant impatients de découvrir le collège ! « J'ai bien aimé ces années à l'école de Saint-Priest. J'ai passé de bons moments au primaire. Je me doute qu'en 6^{ème} j'en aurai aussi, mais je ne sais pas si j'en aurai de meilleurs ! » (Ambre, Mélanie, Margot, Emma, Océane ...) Nous leur formulons tous nos vœux de réussites !



L'équipe enseignante et les enfants remercient tous les parents qui se sont investis dans la vie de l'école et les activités proposées et qui ont ainsi permis leurs réalisations !

Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre sont de 121 enfants dont 6 PS1. Notre cinquième classe est donc préservée !

Info pratiques rentrée 2008/2009

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous nos écoliers ainsi qu'à tous ceux qui interviennent dans notre école (enseignants, intervenants extérieurs, personnel communal, délégués des parents, amis de l'école).

Nous vous informons des dispositions à retenir :

Cantine : le service sera assuré le mardi 2 septembre, jour de la rentrée scolaire des écoles.

2 services restent prévus : 11 h 40 à 12 h 25 (maternelle + CP) ; 12 h 25 à 13 h (CE + CM).

Les repas sont payés avec des tickets vendus à l'école par le régisseur, M^{me} Djamilia MOHAMME-DI. L'achat se fait à l'unité ou par carnet de 10 repas. Le règlement par carnet entier s'effectue par chèque à l'ordre de « Monsieur le Trésorier Principal de Saint-Priest à Privas ».

Pour des raisons d'organisation et de gestion des denrées alimentaires, l'inscription aux repas de la semaine à venir devra être communiquée au régisseur, au plus tard le mardi précédent.

Exemple : mardi 2 septembre, dernier jour pour l'enregistrement des inscriptions pour les repas à prendre la semaine du 8 au 12 septembre.

Les tickets repas correspondants, seront remis en même temps que l'inscription aux repas. Tout ticket manquant, devra être remis au régisseur, le lendemain de l'inscription au plus tard. En cas d'absence à un repas pour cas de force majeure, le ticket repas correspondant sera restitué. En cas d'oublis répétés, le Régisseur de la Cantine prendra contact directement avec les parents. Chaque enfant déjeunant à la cantine devra disposer d'une serviette de table marquée à son nom. Des casiers sont prévus pour leur rangement. La serviette doit être emportée à la maison pour y être lavée en fin de semaine.

Cette année, nous serons sur la base d'une semaine à 4 jours, il n'y aura pas classe le mercredi.

La vie à l'école

La fête de l'école

Elle a ravi petits et grands. Les premiers se sont réunis autour des stands de jeux dans une sympathique ambiance de kermesse. Les parents, eux, ont pu jouir du magnifique soleil présent ce jour-là en sirotant un verre et en appréciant un succulent méchoui.

Comme chaque année, le spectacle des enfants a complété cette belle journée dont on retiendra la bonne humeur et le plaisir partagé de se retrouver autour de ces joyeuses festivités.



A travers des gestes simples...

Si les élus ont en charge la responsabilité de la gestion communale, l'ensemble des Saint-Prioux sont également au quotidien les acteurs du bien-être dont on profite tous.

Ce bien-être, nous nous devons de le conserver, et chacun d'entre nous à travers des gestes simples, peut très facilement y contribuer et même l'améliorer.

Le sujet que je souhaite aborder concerne les déchets que nous produisons tous et les solutions de traitement existantes, à savoir :

- Le tri sélectif, pour lequel des containers spécifiques sont implantés sur différents points de la commune (village, salle des fêtes et salle polyvalente, croisement des Mines et enfin Belon Stade). Ces containers sont prévus pour recevoir des déchets spécifiques dont l'affichage figure sur chacun d'entre eux. En aucun cas, d'autres apports que ceux spécifiés sur ces containers ne doivent faire l'objet de dépôts. Ces containers sont relevés régulièrement, cependant il arrive quelques fois qu'ils soient à saturation, dans ce cas il convient de ne pas déposer à même le sol les déchets issus de notre tri.

- Le ramassage des ordures ménagères est effectué 2 fois par semaine par un agriculteur de la commune. Le principe de ramassage dit « au sac » qui existe depuis toujours, ne peut donner entière satisfaction que si certaines règles de bon sens sont respectées par tous. Ainsi, les ramassages ayant lieu les mardi et vendredi matin, nous vous rappelons que le dépôt des poubelles aux endroits prévus doit s'effectuer dans un sac fermé, lui-même déposé dans une poubelle également fermée, lorsque le dépôt est effectué la veille au soir. Ne jamais déposer la veille du

ramassage un sac à même le sol. En outre, par respect pour les riverains voisins des points de ramassage, l'apport des déchets ménagers ne doit pas être effectué avant le lundi soir pour le ramassage du mardi matin et avant le jeudi soir pour celui du vendredi matin, y compris et surtout dans les emplacements prévus à cet effet dans les lotissements. Enfin, aucun autre apport ne doit être effectué sur ces points de ramassages (cartons, plastiques, ferrailles...).

- En effet, il existe un autre service entièrement gratuit, assuré par la déchetterie de la Communauté de communes située à proximité d'hyper U. Chacun de nous peut y apporter régulièrement toutes sortes de déchets recyclables ou dangereux pour l'environnement (déchets verts, bois, carton, métaux, encombrants, batteries, peintures, solvants...).

- Enfin le compostage peut être largement pratiqué dans une commune comme la nôtre.

Tous ces services associés à un comportement responsable de chacun d'entre nous, doivent très facilement nous permettre d'éviter de constater :

- des sacs poubelles éventrés,
- des points d'apports constamment alimentés,
- des dépôts de déchets non appropriés aux différents types de points de ramassage,
- des dépôts sauvages, notamment dans le lit de la rivière Ouvèze.

Le simple respect de ces quelques règles contribue à ce bien-être auquel chacun a le droit de prétendre.

Manifestations associatives

françois
Cuche
architecte d.p.l.g.

18, cours de l'Esplanade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 82 70 - Fax : 04 75 64 59 59

Calendrier des manifestations associatives 2009

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Amis de l'école	24 et 25 Loto Belote					20 Fête de l'école				17 et 18 Repas des membres		
ACCA		7 et 8 Repas							4 et 11 Remise cartes adhérents			
GV				4 et 5 Repas Dansant		29 Pique Nique			25 Assemblée Générale		21 Stage Gym	
ASSP	10 Belote		21 et 22 Repas			13 et 14 Journées Familiales					14 et 15 Repas Dansant	
Paroisse	17 et 18 S. Polyv et S. des Fêtes					27 Kermesse						
Fête des Sources								28-29-30 Fête des Sources	20 Course des Sources	Reboute		
Aînés			1er Thé Dansant							4 Thé Dansant	22 Belote	
CCAS												Repas
Téléthon												
Danse Libre		21 et 22 Stage annuel										
Pil Poil		Assemblée Générale										
Tennis												

SAINT-PRIEST TRAVAUX PUBLICS

Jean-Luc BACONNIER

07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 36 17 - Port. 06 75 12 79 28

Parole aux associations

Les amis de l'école

L'association des Amis de l'Ecole a reconduit plusieurs événements afin d'aider les élèves de l'école à réaliser des projets pédagogiques, des sorties, des activités sportives liées aux programmes.

Son bureau a été réélu au mois de mars.

Président : Amed Otmani, Vice-présidente : De-fude Christine, Secrétaire : Nelly Lamelyn, Vice-secrétaire : Christine Haslé, Trésorière : Karine Reynier, Vice-trésorière : Nancy Cabaud.

Les premières manifestations furent le loto et la belote au mois de janvier, la deuxième fut le tournoi de football avec son vide-grenier au mois de mai et la dernière fut la fête de l'école qui s'est terminée par un méchoui dansant proposé aux familles en guise de repas et de fête. Deux tombolas ont été organisées durant l'année.

Une carte d'adhésion à l'association est en vente en début de chaque année scolaire, elle permet en partie le financement des subventions allouées à l'école.

Cette année, l'association a aidé au financement : des 10 séances de piscine, au cycle d'escrime, au concert au théâtre des « Bouskidous », à la sortie scolaire des maternelles, au cinéma de Noël... Une allocation de 200 € par classe permet aux enseignants de réaliser d'autres projets. Nombreux parents bénévoles ont participé à ces actions, mais avec le départ de beaucoup d'enfants au collège, il risque de manquer de bras pour l'année prochaine. Aussi parents de l'école venez nombreux à l'Assemblée Générale en début d'année scolaire ! Un repas convivial est organisé au mois d'octobre pour accueillir les nouveaux parents et tisser des liens amicaux.

Association Danse libre en Ardèche

Notre cours pour adultes animé par Sylvie Jolibois existe maintenant depuis 8 ans. Il compte une douzaine de danseurs et se déroule chaque mardi soir de 19 h 15 à 20 h 45 à la salle du Charray. Notre association a créé depuis novembre dernier un cours pour enfants de 4 à 8 ans.

Ils étaient 7 à danser cette année de 17 h 45 à 18 h 45 chaque mardi. Un petit spectacle de fin d'année a permis aux parents et au public présent d'apprécier les qualités d'écoute et la joie de danser de ces jeunes enfants. Le groupe de danse participera cet été à la Fête des Sources et proposera une initiation à la danse libre le dimanche 31 août à 14 h à la salle du Charray.

Tarif des cours : 20 €/trimestre (1^{ère} séance de découverte gratuite). Adhésion à l'association : 15 €/an. Contact S. Jolibois : 04 75 30 24 15

Club des aînés du Charray



Le bilan des rencontres du jeudi est plus que satisfaisant. A tel point que pour le mois de juin, il y a eu des rencontres tous les jeudis ! Les deux thés dansants de l'année ont eu beaucoup de succès avec Daniel Chevalier. La belote a toujours ses fidèles. Les repas sont aussi fort appréciés. Deux cars ont été « réquisitionnés » pour la sortie du 29 mai sur les pas d'Hannibal et de ses soldats ! Le club a fait une halte à Verges aux sources Perrier. Perrier est présent dans 137 pays. Nous avons appris que la forme célèbre de la bouteille verte est due à Lord Harmsworth créateur de la marque, qui a représenté sa masse indienne ! Puis déjeuner à Palavas au restaurant panoramique. La bambouiserie d'Anduze a été la fin de notre journée. Nous avons été sous le charme de ces paysages japonais, formes, couleurs, odeurs, petits ruisseaux chantants, douceur de vivre. Prochain voyage à Argeles le 8, 9 et 10 octobre. La rentrée se fera le jeudi 18 septembre 2008.

Parole aux associations

L'ASSP 07

a clôturé la saison 2007/2008 lors de l'assemblée générale du 28 juin.

Une saison remarquable qui voit son équipe première accéder en deuxième division, terminant première de sa poule et invaincue en championnat. Cependant elle a dû s'incliner en demi-finale lors des phases finales du comité Drome-Ardèche de football. L'équipe réserve termine sixième de sa poule ; une saison qui confirme une équipe solidaire et motivée préparant de nouveaux objectifs à atteindre.

L'équipe féminine de l'ASSP 07 effectue l'une de ses meilleures saisons terminant deuxième, à égalité de point avec les premiers, en excellence à sept et remporte la coupe Drescher-Tardy. L'ASSP a également remporté le challenge Mosaïques du Crédit Agricole récompensant l'équipe la plus offensive. Pour la saison 2008/2009, l'équipe dirigeante reste en place et fixe comme objectif le maintien de la première en 2^{ème} division, la montée de la réserve en 3^{ème} division et surtout faire évoluer l'équipe féminine dans le championnat à onze. L'ASSP remercie tous ses partenaires et ses supporters qui, sans eux, tous ces résultats n'auraient pas été possibles.



Association canine Pil'Poil

C'est : l'éducation et l'obéissance, l'agility, la recherche utilitaire.

Nouveautés : l'obé rythmée, l'école du chiot.



Venez nous rejoindre tous les mercredi et samedi après-midi sur le terrain situé à côté du stade de foot. Un stand sera présent lors de la fête des sources, afin de sensibiliser le public et surtout les enfants sur l'approche et le respect du chien, et d'éviter les morsures. Pour tous renseignements, contacter M. LEBHAR Christophe au 06 83 53 70 09.

Association détente omnisports et rencontre

2007-2008 a été une saison de transition avec la préparation de la convention du sport.

Le Comité Drôme Ardèche nous a communiqué les nouvelles directives à appliquer dès la rentrée. Du bénévolat des animateurs des années 1980-1990 nous devenons employeurs. A nous administrateurs associatifs de travailler avec rigueur mais en préservant aussi les objectifs de l'EPGV : sports et santé dans la convivialité.

Un récapitulatif des différentes activités de l'année écoulée :

- Question équilibre : la découverte du Fit-ball par Gaëtan Delmont lors du stage de novembre.
- De la détente et de la convivialité : soleil et belle neige à Corrençon, un week-end à St^e Maxime dans le Massif des Maures et en baie de St Tropez et une sortie mer à la Grande Motte.

Parole aux associations



Nous terminions l'année par une Assemblée Générale extraordinaire pour informer et valider les nouvelles directives fédérales.

- La prise d'un intervenant a été adoptée pour la rédaction des contrats et des bulletins de salaires. Le montant des cotisations, le prix de l'adhésion a été fixé à 75 €.

- Nouveau : une séance de gymnastique sera proposée pour les jeunes les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30 en septembre. Les cours seront animés par Sylvie Presle, qui remplace Cécile Soulavie. Nous regrettons son départ, mais les nouvelles directives ne sont pas compatibles avec son activité professionnelle. Nous la remercions pour ses deux années de collaboration. L'Assemblée Générale extraordinaire a été suivie du traditionnel pique-nique familial.

La reprise des cours aura lieu le lundi 15 septembre 2008 à la salle du Charray et nous vous attendons nombreux pour vous maintenir en bonne forme.

Communauté paroissiale du Charray

On serait tenté de dire qu'il n'y a pas eu, cette année, d'évènement « extraordinaire » dans notre Communauté. Mais il faut reconnaître que « l'ordinaire » a été bien rempli !

Sans insister sur l'activité déployée pour l'animation des célébrations à l'occasion des fêtes de Noël ou de Pâques, ou tout simplement de chaque dimanche, deux points retiendront notre attention :

- d'abord, le 20 janvier dernier, c'est notre Com-

munauté qui invitait, salle du Charray, les chrétiens de la paroisse catholique Saint-Jean et de la paroisse protestante Privas-Flaviac pour une journée œcuménique faite de rencontres, d'échanges et de prières communes, avec la participation de M. le Pasteur Alain Arnoud, animateur régional en évangélisation et de Mgr François Blondel, évêque de Viviers. Et annonçons déjà - c'est un scoop ! - que la journée œcuménique 2009 aura lieu le 18 janvier, toujours à Saint-Priest !

- et puis, nous ne pouvons passer sous silence notre fête du 29

juin, qui fut vraiment la fête de la convivialité ! Convivialité autour de l'autel, pour la messe qui ouvrait la soirée ; convivialité autour des gigots savoureusement préparés par les spécialistes du four de campagne ; convivialité autour de Fabienne Constantin qui nous a régales de ses chansons et de sa guitare.

Il faut noter, par ailleurs, que beaucoup de membres, actifs dans la Communauté paroissiale,



sont actifs aussi dans la vie communale ou associative de Saint-Priest, qu'il s'agisse de la Fête des Sources, du Club des Aînés du Charray ou de l'Ardéchoise par exemple ! ...

Et rappelons, pour terminer, que notre église de Saint-Priest est ouverte tous les jours et que les messes dominicales y seront à nouveau célébrées les 2^e et 4^e dimanches du mois à partir de septembre.

Le bloc note

Secrétariat

Mairie Accueil du public

Lundi - Mercredi
Vendredi
9h à 12h - 13h à 17h
Mardi
8h30 à 12h - 13h à 16h30

Tel : 04 75 64 32 08
Fax : 04 75 64 80 28
mairie-st-priest@wanadoo.fr

Ordures Ménagères

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et jeudi matin

Vos ordures doivent être
déposées le matin même de
la relève ou éventuellement
la veille au soir uniquement
sur les points de ramassage
identifiés

Pour certaines démarches administratives : authentification de signature, reconnaissance avant ou après mariage, un dépôt de dossier pour un mariage..., il est préférable de téléphoner au secrétariat afin de se munir des pièces nécessaires.

Tarif location Salle Polyvalente

Période mise à disposition	Horaires	Tarifs général	Tarif associations de St-Priest	Tarifs familles et entreprises de St-Priest (1fois par an)
Lundi, mardi, mercredi, jeudi	8h00 à 18h00	180 €	130 €	130 €
Soirée	20h00 à 23h00	150 €	130 €	130 €
Journée	8h00 à 23h00	220 €	160 €	160 €
Vendredi au samedi	De 10h00 au samedi 8h00	220 €	160 €	160 €
Week-end	de 10h00 (samedi) au lundi 8h00	385 €	280 €	280 €
Week-end + Vendredi	de 10h00 (vendredi) au lundi 8h00	465 €	350 €	350 €
Jour férié	Veille du JF 10h00 au lendemain JF 8h00	385 €	280 €	280 €

Le montant du nettoyage par la commune est facturé 50 €. Une caution de 450 € est demandée lors de la réservation.

Tarif location Salle des Fêtes

Week-end : Remise des clés le vendredi soir
St-Priéroux : 120 € - Extérieurs : 160 €
Une caution de 200 € est demandée lors de la réservation

Le bloc note

Tarif Cantine

Le tarif du ticket cantine est déterminé en fonction du coefficient familial de la CAF

Coeff. jusqu'à 650 €	1,50 €
De 651 € à 885 €	2,50 €
à partir de 886 €	3,50 €

La Garderie

Horaires :

7 h 30 à 8 h 30 - 11 h 30 à 12 h 15 (précises)
12 h 45 à 13 h 20 - 16 h 30 à 18 h 00 (précises)
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tarification année 2008/2009 :

- Tarif Occasionnels : 2,00 € par jour
- Tarif Abonnés : 1,00 € par jour

SUD BUREAU

**SUD
BUREAU**

24 allées de la Guinguette
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 933 933
Fax 04 75 933 579



176 Av. J. Dupin
ZI Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 307 167
Fax 04 75 308 114

e-mail : sud.bureau.mob@wanadoo.fr

e-mail : sud.bureau@wanadoo.fr

Fournitures de bureau - Mobilier - Sièges - Classement

S Elec

FOURNITURE DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Z.I. Le Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 86 69 - Fax 04 75 64 18 10

DUMAS Père et Fils

Electricité générale
Chauffage électrique
Détection incendie

15, cours Saint-Louis - PRIVAS
Tél. 04 75 64 57 30
Fax : 04 75 64 57 45

Arrêt sur image... Les brèves

Vœux du Maire

Le 24 janvier 2008, M. le Maire Alain Chaussignand et son Conseil Municipal ont invité la population pour la traditionnelle présentation des vœux.

En cette année d'élection, les Saint-Prioux et les élus des communes voisines sont venus nombreux assister à cette cérémonie où Alain Chaussignand Maire sortant a fait le bilan de la mandature.

Avec beaucoup d'émotion il a tenu à remercier son équipe municipale qui a œuvré à ses côtés durant 7 années ; il y a associé la population avec qui il a tissé des liens d'amitié.

Un apéritif a clôturé cette cérémonie.



Départ à la retraite de M^{me} Fargeon

Le 5 mars 2008, le Conseil Municipal et le personnel de la commune se sont retrouvés autour du verre de l'amitié pour fêter ensemble le départ à la retraite de Monique Fargeon.

18 ans au service de la commune, 18 années à préparer les repas de nos petits écoliers. Elle en a vu passer des enfants, elle en a préparé des repas, des repas comme à la maison avec de bons produits frais, des menus équilibrés et une variation des mets pour développer le sens du goût à ces jeunes écoliers.



Nous souhaitons à Monique une retraite heureuse et longue entouré de son mari, de ses enfants et petits-enfants.

Dernier Conseil municipal

Le 4 mars 2008, a eu lieu le dernier Conseil Municipal de la précédente mandature.



Nouveau Conseil municipal

Le 21 mars 2008, a eu lieu la cérémonie d'installation du nouveau Conseil Municipal.

La population est venue nombreuse assister à ce premier conseil de la nouvelle mandature.

Après un discours d'au revoir de M. Alain Chaussignand, Maire sortant, le Conseil municipal a été installé et a procédé à l'élection du nouveau Maire.

M. Jacques Merchat a été élu au premier tour, ensuite les conseillers ont désigné par vote les membres du bureau.

Ont été élus : Philippe Mazade 1^{er} Adjoint, Patrick Granjon 2^{ème} Adjoint, Christian Gaillard 3^{ème} Adjoint et Valérie Schouler 4^{ème} Adjointe.



Arrêt sur image... Les brèves

Contrat Educatif Local (CEL)



Pour l'année 2007, notre commune a participé à hauteur de 8 635.06 € au Contrat Educatif Local :

- o 776.98 € pour le centre de loisirs des vacances des 3/6 ans, 44 enfants concernés.
- o 2 367.38 € pour le centre de loisirs des vacances des 6/12 ans, 36 enfants concernés.
- o 834.39 € pour le centre de loisirs du mercredi des 3/6 ans, 25 enfants concernés.
- o 522.23 € pour le centre de loisirs vacances des 6/12 ans, 12 enfants concernés.
- o 4 134.08 € pour les activités des 11/17 ans, 13 enfants concernés.

En 2008, outre les activités des centres de loisirs, les petits Saint-Prioux ont pu bénéficier de 5 séances de découverte et d'apprentissage du tennis de table à l'école primaire pendant la pause méridienne.

Vous pouvez retrouver le programme des activités en Mairie.

C'est par où ?

Si les randonneurs qui arpentent nos chemins balisés s'activent également régulièrement pour en assurer l'entretien, malheureusement il est d'autres utilisateurs qui dépensent leur trop plein d'énergie à saccager le matériel de balisage installé par la Communauté de Communes de Privas Rhône et Vallées.

Ce matériel a bien sûr pour objectif de renseigner les utilisateurs de randonnées venus de l'extérieur et qui veulent découvrir à travers ces chemins notre commune.

Après un premier panneau endommagé à la « Geneste », c'est un panneau situé sur le parcours de « Chèvre écorchée » qui a fait l'objet de représailles. Le décèlement du mat ainsi que l'arrachage des 3 panneaux directionnels ont été constatés. Il ne reste plus qu'à réparer les dégâts en priant que l'auteur de ce geste ne renouvelle pas son courageux exploit.



Entre le Gleizal et le pont de Clapier

S.J.T.P. Travaux Publics

Entreprise de Terrassement

Assainissements - Drainages - Voiries

Gruna - 07250 ROMPON
Tél. 04 75 85 90 12 - Fax 04 75 85 91 25

du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008



Naissances

Paul CHEYNIS	15 juillet 2007
Yannis PERRIER	6 octobre 2007
Axel TOUREL	23 janvier 2008
Romain PRAS	9 février 2008
Evann SIMONETTI	7 mars 2008
Clara COLLIAUX	21 mars 2008
Djibril KÉLIF	11 avril 2008

Mariages



Marie-Eve CALAME et Frédéric MERLEVEDE	7 juillet 2007
Elodie JAUSSEN et Mickaël RÉNÉ	7 juillet 2007
Marie AUBERT et Yves CASTILLON	8 septembre 2007
Sandrine CORNET et Emmanuel MOMMÉE	27 octobre 2007
Cécile BLACHIER et Christian FEROUSSIER	1 ^{er} mai 2008
Pauline LAPORTE et Siegfried SOETINCK	10 mai 2008
Sophie DEBAYE et Julien COTTEREAU	17 mai 2008
Marie-Laure BRÉCHET et Georges LOPEZ	21 juin 2008
Marion ISSARTEL et Mickaël GUIRONNET	5 juillet 2008

Décès



Philippe CORTIAL	3 novembre 2007
Marius ROSE	18 décembre 2007
Olessia SIMONETTI	10 mars 2008
Séraphin MATHON	20 mars 2008
Emma DUCHAMP	4 avril 2008
Rolland GRZEGANEK	30 avril 2008
Georges BLACHIER	21 mai 2008
Jean-Michel PONSONNET	19 juin 2008

imprim'express
une autre idée de l'imprimerie

**impression
numérique
grand format**

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques

Copies et traçage de plans **noirs** ou **couleurs**, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...

Toute la **photocopie noire** ou **couleur** jusqu'au A0+

sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...
L'imprimerie rapide...

Façonnage, Secrétariat à façon

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr



HYPER U

**CENTRE
DE
LAVAGE**
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

GPL
24/24h

U
les nouveaux
commerçants

Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



OUVERT 7 Jours sur 7
☎ **04 75 66 52 92**

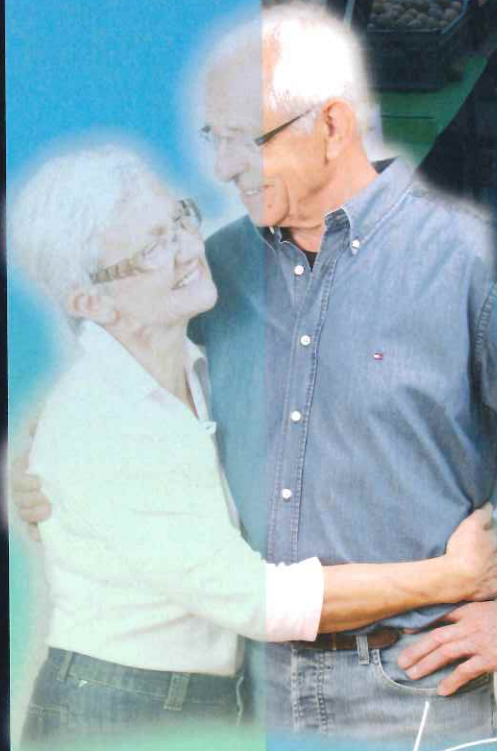
flunch

CENTRE COMMERCIAL CLEFduSAC

OPTILUX

*Au cœur de votre vie
Au cœur de votre ville*

optiLOOK



Vincent Lechon

Sébastien Lechon

OPTICIENS

4 rue de la République
Tél.: 04 75 64 24 24

6 place de l'Hôtel de ville
Tél.: 04 75 65 87 47

PRIVAS